



Manuels scolaires

Les manuels scolaires de seconde et de première seront rapportés au lycée :

- Lors de la signature du bordereau Affelnet pour les élèves demandant la voie professionnelle ou technologique
- Lors du dépôt des dossiers de réinscription pour tous les autres élèves (les plannings d'accueil sont consultables sur le site du lycée et sur pronote)

Tous les élèves doivent rapporter leurs manuels au lycée, y compris ceux qui les ont pris chez un libraire avec le coupon de la Région :

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée 2020 pour les classes de seconde et de première.

Pour les élèves entrant en classe de terminale, la liste des manuels scolaires et les procédures d'achat (financées par la Région Nouvelle Aquitaine) seront précisées ultérieurement sur le site du lycée et sur pronote.

Les élèves actuellement en classe de terminale conservent leurs livres.

Règles à respecter dans le contexte sanitaire actuel lors du dépôt des livres :

- Une seule personne sera admise dans l'établissement.
- Elle devra porter un masque et avoir son propre stylo.
- L'accès se fera par le portail du gymnase, rue Henri Dunant, juste après la caserne des pompiers.
- Un parcours sera balisé qui distinguera l'entrée et la sortie.
- Seul l'accès au grand gymnase sera possible.
- Les sens de circulation et les distances entre personnes devront être respectés.
- L'accueil sera assuré par les personnels de vie scolaire qui donneront toutes les instructions utiles pour déposer les manuels.